

Tunis, le 28 Novembre 1959

SECRETARIAT D'ETAT
A L'EDUCATION NATIONALE

Le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale

CIRCULAIRE N° 39 /SSC

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements du Second Degré.

Sur la base des statistiques de votre établissement à la date du 15 novembre 1959, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'indiquer, pour chaque classe, le nombre total des élèves redoublants.

Exemple :Classes de 1ère Année :

Nombre total des élèves :	2 5 0
Nombre total des élèves nouveaux :	2 2 0
Nombre total des élèves redoublants :	3 0

J'attache du prix à ce que ces renseignements me parviennent dans les délais les plus rapprochés./.

Mahmoud MESSADI

Pour ampliation
le Chef de Cabinet

Taieb TRIKI
Taieb TRIKI